

Image not found or type unknown



Separation de corps, separation de fait entre époux

Par **andaya_old**, le **11/11/2007** à **17:05**

comment faire constater la desertion du domicile conjugal et ainsi la désolidarisation des dettes que l'un des époux peut éventuellement contracter dans le cadre d'un mariage sous regime communauté réduite au acquets soit regime général
Doit t-on toujours aller le signaler au commissariat du domicile ??
merci pour votre prompt réponse